

SEANCE 26 MARS 2018

L'An deux Mil dix-huit et le vingt-six mars le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur André GAY, Maire.

Date de convocation : 20/03/2018

PRESENTS : MM. GAY André, SIMON Sylvie, GROLLIER Alain, GROLLIER Jacky, CHARPENAY Evelyne MICHEL-VILLAZ Jean, NOIROT Chrystelle, BECHARD Henri, MARTIN Véronique, GROLLIER Corinne, RIVAL Michel, RACLOT Angélique, STCHERBAKOFF Michaël, PECHEUR Nadine, BUISSON Dominique, REICHLING Chrystel, DURAND Jacques, RONSEAUX Sébastien.

ABSENT : M. NEOLIER Yves

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Chystel REICHLING

Monsieur le Maire présente Monsieur Michel RIVAL, nouveau conseil municipal suite à la démission de Monsieur COVAIN Fabrice.

Il présente également Madame Claudine TOUCHE, notre Trésorière qui assiste aux débats.

Approbation du compte rendu du 29 janvier 2018 à l'unanimité

1/ Approbation du Compte Administratif communal 2017 :

Mr GROLLIER Alain, adjoint aux finances, présente le compte administratif 2017 de la commune.

Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur.

Il retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice.

Le Compte Administratif s'établit ainsi :

Libellés	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		205 597.50 €	121 655.69 €	
Opérations de l'exercice	1 163 846.41 €	1 343 644.66 €	247 359.80 €	292 950.39 €
TOTAUX	1 163 846.41 €	1 549 242.16 €	369 015.49 €	292 950.39 €
RESULTATS DE CLOTURE		385 395.75 €		
Restes à réaliser				
RESULTATS DEFINITIFS		309 330.65 €	-76 065.10 €	

Après en avoir délibéré, et hors de la présence de Mr le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE le compte administratif communal 2017.

2/ Approbation du compte de gestion communal 2017 :

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue le détail des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Le compte de gestion 2017 s'avère conforme en ses écritures au Compte administratif 2017.

Compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

3/ Affectation des résultats :

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2017, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Pour rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 121 655.69 €

Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : 205 597.50 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent – 001) de la section d'investissement de : 45 590.59 €

Un solde d'exécution (Excédent – 002) de la section de fonctionnement : 179 798.25 €

Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 67 680.88 €

En recettes pour un montant de : 0 €

Besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 143 745.98 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 143 745.98 €

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 241 649.77 €

Accord à l'unanimité pour reporter les excédents comme présenté ci-dessus.

4/ Approbation du CA UPE 2016 :

Sous la présidence de Monsieur GROLLIER Alain, le Conseil Municipal examine le compte administratif UPE 2017.

Sa présentation est strictement conforme aux instructions budgétaires et comptables en vigueur. Il retrace l'exécution du budget communal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice.

Ce compte administratif illustre les investissements réalisés ou engagés, les actions menées par la municipalité.

Le Compte Administratif s'établit ainsi :

Libellés	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		9 616.59 €		25 889.07 €
Opérations de l'exercice	15 281.76 €	18 903.68 €	3 189.70 €	8 948.00 €
TOTAUX	15 281.76 €	28 520.27 €	3 189.70 €	34 837.07 €
RESULTATS DE CLOTURE			-	
Restes à réaliser				
RESULTATS DEFINITIFS		13 238.51 €		31 647.37 €

Après en avoir délibéré, et hors de la présence de Mr le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

(suite séance en date du 26 mars 2018) p. 2

APPROUVE le compte administratif UPE 2017.

5/ Approbation du compte de gestion UPE 2017 :

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue le détail des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Le compte de gestion UPE 2017 s'avère conforme en ses écritures au Compte administratif UPE 2017.

Le compte de gestion UPE 2017 du trésorier municipal est approuvé à l'unanimité.

6/ Affectation des résultats :

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice UPE 2017, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Pour rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieur :..... 25 889.07€

Pour rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieur :..... 9 616.59 €

Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent- 001) de la section d'investissement de :..... 5 758.30 €

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement :..... 3 621.92 €

Pas de Restes à réaliser.

Pa de besoin de financement pour la section d'investissement.

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :..... 0 €

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 13 238.51 €

Accord à l'unanimité pour reporter les excédents comme présenté ci-dessus.

7/ Vote du taux des 3 taxes pour l'année 2018 :

Mr le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de déterminer les taux d'imposition locale pour l'exercice 2018.

Il indique les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des trois taxes directes locales.

Considérant les augmentations des missions obligatoires qui pèsent sur les communes et la poursuite de la diminution des dotations de l'Etat, Mr le Maire et la commission des finances proposent une augmentation de 1.5 % des taux des 3 taxes.

Cela permettrait de compter sur une recette globale de 525 909 € compte tenu des exonérations dont bénéficient certains contribuables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 6 voix contre, 1 abstention et 11 voix pour :

➤ VOTE l'augmentation de 1.5 % pour les trois taxes directes locales comme suit :

Libellé	Bases notifiées	Taux appliqués N-1	Variation de taux	Taux appliqués au 01/01/2018	Produits résultants de la décision de l'assemblée délibérante
Taxe d'habitation	2 049 000	9.60 %	1.5 %	9.74 %	199 572 €
Taxe foncière (bâti)	1 399 000	21.18 %	1.5 %	21.50 %	300 785 €
Taxe foncière (non bâti)	40 000	62.94 %	1.5 %	63.88 %	25 552 €
TOTAL					525 909 €

8/ Vote du BP UPE 2017

Mr le Maire informe que ce budget a été préparé par la commission Finances en tenant compte des besoins, des projets mais aussi des priorités de la commune. Il présente à l'assemblée le budget primitif de l'UPE 2018. Sachant qu'il s'agit d'un budget annexe, celui-ci peut être proposé avec des recettes supérieures aux dépenses :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractère général	1 200.00 €	002 Résultat de fonctionnement reporté	13 238.51 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	2 000.00 €	70 Produits des services	17 000.00 €
66 Charges financières	3 315.00 €		
672 Reversement de l'excédent à la Collectivité de rattachement	10 000.00 €		
022 Dépenses imprévues	400.00 €		
6811 Opération d'ordre de transferts	8 948.00 €		
TOTAL	25 863.00 €	TOTAL	30 238.51 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
16 Emprunts en cours	3 330.00 €	001 Solde d'exécution section d'investissement	31 647.37 €
2158 Autres installations, matériel et outillage technique	20 000.00 €	040 Opération d'ordre	8 948.00 €
TOTAL	23 330.00 €	TOTAL	40 595.37 €

Budget Primitif 2018 UPE voté à l'unanimité

9/ versement à la commune de l'excédent du budget UPE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le budget « Unité de Production d'Electricité » est excédentaire et que nous avons déjà provisionné au BP 2018 la somme de vingt mille euros au titre des immobilisations futures.

Il y a donc la possibilité de transférer une partie de cet excédent au budget principal de la commune, soit 10 000 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité le versement de 10 000 € sur le budget 2018 de la commune.

10/ Vote du BP Communal 2018 :

Mr le Maire informe que ce budget a été préparé par la commission Finances en tenant compte des besoins, des projets mais aussi des priorités de la commune. Il présente à l'assemblée le budget primitif 2018 dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractère général	430 800.00 €	002 Résultat de fonctionnement reporté	241 649.77 €
012 Charge de personnel et frais assimilés	562 050.00 €	013 Atténuations de charges	8 000.00 €
65 Autres charges de gestion courante	145 050.00 €	70 Produits des services	113 150.00 €
66 Charges financières	55 000.00 €	73 Impôts et taxes	727 244.00 €
6811 Atténuations de produits	3 616.00 €	74 Dotations, subventions	325 758.44 €
022 Dépenses imprévues	68 409.00 €	75 Autres produits de gestion courante	113 500.00 €
67 Charges exceptionnelles	1 000.00 €	76 Produits financiers	3 310.00 €
023 Virement à la section d'investissement	276 687.21 €	77 Produits exceptionnels	10 000.00 €
TOTAL	1 542 612.21 €	TOTAL	1 542 612.21 €
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
001 Solde d'exécution de la section d'investissement	143 745.98 €	10 Dotations, fonds divers (hors 1068)	31 080.00 €
16 Emprunts en cours	104 000.00 €	13 Subventions	61 000.00 €
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	7 500.00 €	1068 excédents de fonc. Capitalisés	143 745.98 €
21 Immobilisations corporelles (travaux)	264 210.21 €	27 Autres immobilisations	3 327.00 €
		040 Autres groupements (amortissements)	3 616.00 €
		021 Virement de la section de fonctionnement	276 687.21 €
TOTAL	519 456.19 €	TOTAL	519 456.19 €

Fin de séance à 20h45.